



OUVERTURE

2^e samedi de mars

FERMETURE

3^e dimanche de septembre

JOURS AUTORISÉS

Samedi, dimanche, mercredi et jours fériés jusqu'au 30 avril, puis tous les jours à partir du 1^{er} Mai aux heures légales de pêche pour les 1^{res} catégories.

Tous les jours pour les 2^e catégories.

PRISES JOURNALIÈRES AUTORISÉES

4 truites
par pêcheur et par jour

Taille : 25 cm
Fario ou Arc-en-Ciel

PÊCHE AUX LEURRES

- ▶ Pêche aux leurres autorisée uniquement en 1^{re} catégorie jusqu'au 30 avril.
- ▶ Autorisée en 1^{re} et 2^e catégories à partir du 30 avril.

Carte journalière = 20€
(Mars/Avril/Mi-Mai)
Carte majeure = 78€



LES HERMITES

Déversements : 400 kg de truites Arc-en-Ciel
Semaines : 10 - 13

LA FERRIÈRE

Déversements : 200 kg de truites Arc-en-Ciel
Semaines : 10 - 13

LA CELLE-SAINT-AVANT

Déversements : 200 kg de truites Arc-en-Ciel
Semaines : 10 - 13

LA CROIX EN TOURAINNE

Déversement : 50 kg de truites Arc-en-Ciel
Semaine : 10

ETANG DE LA BALASTIÈRE-TOURNON

Déversement : 50 kg de truites Arc-en-Ciel
Semaines : 10

Pour plus d'informations :

Fédération d'Indre-et-Loire
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique



Tech'Image : 06 83 91 03 08 - 37380 - Monnaie

178 ter rue du Pas Notre Dame
37100 TOURS
02 47 05 33 77
fedepêche37@fedepêche37.fr



Parcours de pêche à la truite en Indre-et-Loire 2022

- ### Rivières 2^e catégorie
- La Brenne (Aval Château-Renault)
 - Le Gault
 - L'Amasse
 - La Remberge
 - La Choisille
 - L'Olivet
 - Le Brignon
 - La Veude
 - La Bourouse
 - Le Négron
 - La Manse
 - L'Esves
 - Le Jolivet

- ### Rivières 1^{re} catégorie
- La Brenne (Amont Château-Renault)
 - Le Rondy
 - La Fare
 - L'Ardillère
 - L'Escotais
 - Le Long
 - La Maulne
 - L'Aigronne
 - Le Rémillon
 - La Dême

RÉCIPROCITÉ TOTALE



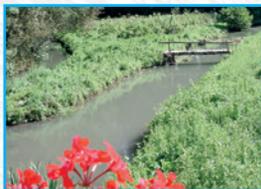
ENTENTE HALIEUTIQUE DU GRAND OUEST

Pêche en Indre-et-Loire
www.fedepêche37.fr

AAPPMA réalisant des déversements de truites

DATES DE DÉVERSEMENTS TRANSMISES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CHAQUE AAPPMA

**Sous réserve des conditions climatiques et des disponibilités des pisciculteurs*



AAPPMA Marcilly sur Maulne « La Truite de la Maulne »

28aappma.marcillysurmaulne@gmail.com

3 déversements dont 1 pour l'ouverture : 320 kg (Fario)

7 km sur la Maulne



AAPPMA Azay-le-Rideau/Saché « Le Réveil de Sacheville »

02aappma.azaylerideau@gmail.com

2 déversements dont 1 pour l'ouverture : 230 kg (Fario)

3 km sur le Jolivet

*même jours d'ouverture que les 1^{res} catégories.



AAPPMA Villebourg « Les Pêcheurs à la Ligne »

48.gihpaysderacan@gmail.com

2 déversements dont 1 pour l'ouverture : 150 kg (Fario)

7 km sur le Long

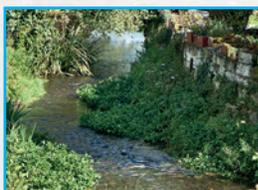


AAPPMA Château la Vallière « La Fare »

10aappma.chateaulavalliere@gmail.com

3 déversements dont 1 pour l'ouverture : 470 kg (Fario et AEC)

11 km sur la Fare
1.5 km sur l'Ardillère



GIH PAYS DE RACAN - AAPPMA

« Les Pêcheurs de l'Escotais, du Long et de la Dême »

38.gihpaysderacan@gmail.com

3 déversements dont 1 pour l'ouverture : 750 kg (Fario)

16 km sur l'Escotais / 1 km sur la Dême
7 km sur le Long



AAPPMA Le Petit Pressigny « La Truite de l'Aigronne »

33aappma.petitpressigny@gmail.com

3 déversements dont 1 pour l'ouverture : 800 kg (Fario et AEC)

15 km sur l'Aigronne / 5 km sur le Rémillon.
7 km sur le Brignon.



AAPPMA Amboise

« La Gaule Amboisienne »

01aappma.amboise@gmail.com

3 déversements dont 1 pour l'ouverture : 550 kg (Fario et AEC)

3 km sur la Brenne / 3 km sur la Remberge.
1.5 km sur l'Amasse.



AAPPMA L'île-Bouchard

« Les Pêcheurs à la ligne »

24aappma.ilebouchard@gmail.com

1 déversement pour l'ouverture : 150 kg (Fario et AEC)

12 km sur la Veude / 5 km sur la Bourouse.



AAPPMA Trogues

« La Perche Troguaise »

47aappma.trogues@gmail.com

1 déversement pour l'ouverture : 100 kg (AEC)

5 km sur la Manse.



GIH TOURS AAPPMA

« Le Lancer Club »

46aappma.lancerclub@gmail.com

2 déversements dont 1 pour l'ouverture : 1200 kg (Fario et AEC)

8 km sur la Brenne amont de Château-Renault.
7 km sur la Brenne aval de Château-Renault.
2 km sur le Rondy / 5.7 km sur le Gault



AAPPMA Chinon

« Les Pêcheurs Chinonais »

13aappma.chinon@gmail.com

1 déversement pour l'ouverture

15 km sur la Veude.
1.5 km sur le Négron.



GIH TOURS AAPPMA

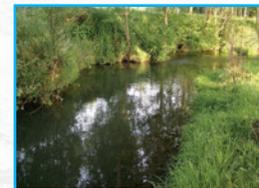
« La Gaule Tourangelle »

« Le Gardon Tourangeau »

44aappma.gauletourangelle@gmail.com

2 déversements dont 1 pour l'ouverture : 520 kg (AEC)

15 km sur la Choisille.



AAPPMA Esves / Ligueil

« L'Esvanaise »

19aappma.ligueil@gmail.com

2 déversements dont 1 pour l'ouverture : 200 kg (Fario et AEC)

3 km sur l'Esves.



AAPPMA de Montrésor

« La Montrésorienne »

30aappma.montrésor@gmail.com

3 déversements dont 1 pour l'ouverture : 300 kg (AEC)

1.5 km sur l'Olivet.